

Bonjour à toutes et à tous,

Je me présente, je m'appelle Pierre Delullier, je suis docteur en physique et je suis militant à la CGT de Haute-Savoie.

Né en Haute-Savoie, je n'ai découvert le militantisme qu'en rentrant de mes études il y a 2 ans. À ce moment là, les manifestations contre la réforme des retraites sont nombreuses et c'est par un camarade de promotion que je rencontre les camarades de l'union locale de la CGT d'Annemasse. Je deviens alors militant et je commence à dénoncer le capitalisme, le fascisme, le patriarcat et toutes ces aberrations. Je parle avec ma famille, j'échange avec mes collègues, je débat avec les personnes que je rencontre. Depuis lors, j'ai découvert à mes dépens la difficulté qu'il y a, aujourd'hui, à militer, ne serait-ce qu'en prenant la parole...

Depuis ces 2 ans que je travaille en Haute-Savoie, j'ai été licencié 2 fois pour des motifs fallacieux. La première fois, pour avoir osé prendre la parole lors de réunions du personnel, j'ai été licencié dans le seul et unique but d'écarter de l'entreprise un salarié syndiqué et militant avant qu'il ne devienne, du point de vue de l'employeur, un véritable problème.

La seconde fois, plus récente, pour avoir osé parler avec des collègues du génocide en cours à Gaza. Sans jamais avoir discuté du sujet avec la direction, j'ai été convoqué à un entretien disciplinaire pour faute grave et mis à pied à titre conservatoire le 23 avril de cette année. Lors de l'entretien disciplinaire du 7 mai, le directeur m'a accusé de l'avoir pris à parti au détour d'un couloir concernant la situation en Palestine et de l'avoir insulté. Cet énorme mensonge a finalement été utilisé comme prétexte pour me licencier pour faute grave quelques jours après. Que l'on soit clairs, je n'ai jamais parlé du sujet de Gaza avec le directeur, et je ne l'ai jamais insulté, cette soi-disant discussion n'a jamais eu lieu. J'aurai effectivement aimé débattre du sujet dans cette entreprise qui a pour clients les industries de l'armement Israélien mais la direction s'est débarrassée de moi avant de pouvoir réellement évoquer le sujet.

Aujourd'hui, je suis privé d'emploi par cette entreprise qui refuse ma ré-intégration. Je refuse de me laisser faire, et j'irai aux Prud'hommes afin de retrouver mon travail sans jamais arrêter de discuter, débattre et échanger avec mes collègues.

Je ne suis pas le seul syndiqué en Haute-Savoie, victime de répression syndicale, particulièrement dans le domaine de l'industrie où les méthodes sont de plus en plus violentes et outrancières. Qu'iels mettent à l'écart, et poussent à bout les employés comme chez Peggy-Sage, ou qu'iels licencient carrément pour des motifs plus que douteux comme chez NTN-SNR, les employeuses n'hésitent pas aujourd'hui à mentir pour se débarrasser d'éléments considérés comme gênants. Pire encore, iels usent de tout les moyens pour stigmatiser le syndicalisme et monter les salarié.es contre celles et ceux qui se battent au quotidien pour défendre leurs droits.

En France de manière générale, la répression syndicale s'intensifie depuis 2017 et l'élection de Macron. Les réformes successives du code du travail ont entraîné la perte de nombreux droits syndicaux conquis de haute lutte. Citons par exemple, la création des CSE, remplaçant les CE et les CHSCT, entraînant une baisse des moyens alloués aux syndicats. Les discours des politiques dans les médias sont, eux aussi, de plus en plus décomplexés, allant parler de terrorisme syndical et comparant une grève des transports à une prise d'otage.

Plusieurs enquêtes montrent aujourd'hui l'intensification de cette répression syndicale et montrent une augmentation de la peur des travailleuses à s'engager pour leurs idées.

Oui,... Aujourd'hui, prendre la parole au sein d'une entreprise est un risque devenu tellement grand que la plupart des salarié.es se taisent. La moindre contestation est violemment réprimée par la direction. Que l'on revendique une augmentation de salaire, que l'on dénonce des faits de

harcèlement ou de violences sexuelles et sexistes, ou encore que l'on s'interroge sur le management et l'organisation du travail dans l'entreprise, toute prise de parole est un risque !

Pour revenir sur mon cas, je n'ai fait que prendre la parole lors de débats avec des collègues en dehors du temps de travail sur le génocide en cours à Gaza. J'ai évoqué la possibilité que mon ex-entreprise, Amphenol-SOCAPEX, arrête de travailler avec les industries de l'armement Israélien et j'ai donc été licencié.

Nous ne devons pas nous laisser intimider pour cela ! La lutte syndicale est aujourd'hui plus que nécessaire pour combattre ensemble le capitalisme, le fascisme et pour aller vers une transformation sociale et environnementale de notre monde. La direction peut réprimer un salarié isolé, mais ne pourra jamais réprimer un collectif de travailleuses unies.

C'est ensemble, et dans notre travail collectif que nous pourrons ré-inventer la société de demain.

N'ayons pas peur de parler, n'ayons pas peur de débattre, n'ayons pas peur de nos idées ! La résistance commence là ! À l'instar de la libération de la parole contre les violences sexuelles et sexistes, libérons la parole anti-capitaliste, la parole anti-raciste, la parole LGBT, la parole féministe, la parole écologiste,...

Élevons ensemble nos voix pour un travail libre et juste.

Et aujourd'hui, plus que jamais, élevons ensemble nos voix pour la Palestine.